

**Question de Mme Nagy concernant « les remarques formulées par le comité d'habitants du Quartier Nord-Est dans le cadre des travaux du Square Ambiorix »**

**Mme Nagy**.- Le comité d'habitants du Quartier Nord-Est vous a adressé un courrier relatif aux travaux réalisés au Square Ambiorix entre avril 2014 et octobre 2014. Ce courrier serait resté sans réponse à ce jour.

Les habitants y exprimaient leur regret quant au fait qu'aucune enquête publique préalable aux travaux n'avait été réalisée ; ils pointaient le manque d'information sur la gestion de la mobilité avant et pendant les travaux, notamment le choix des itinéraires de déviation et le signalement tardif de ceux-ci avant les travaux.

Ils relèvent 28 points problématiques sur le chantier. Il serait trop long de les détailler ici, mais ils portent notamment sur les cheminements protégés pour les piétons, le mauvais état des trottoirs, l'absence ou l'inadéquation de la signalisation, les déchets de chantiers ou les conteneurs abandonnés.

Avez-vous pris des dispositions afin de répondre aux problèmes signalés pour le Square Ambiorix ? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous rassurer sur leur suivi et sur vos contacts avec le comité de quartier ?

Comment, à l'avenir, améliorer les processus d'information, de participation et de suivi avec les riverains en cas de travaux de voirie importants ?

**M. Coomans de Brachène**, échevin.- Ces travaux ont été entrepris par le département de l'Urbanisme.

Un dossier de demande de permis d'urbanisme a été introduit par la Ville de Bruxelles auprès du fonctionnaire délégué. Après analyse et examen du dossier et sur la base d'un rapport de la Direction des Monuments et des Sites, le fonctionnaire délégué a jugé que les travaux n'étaient pas soumis à enquête

publique. Néanmoins, des réunions d'information ont eu lieu dès 2009, avant l'introduction de la demande de permis d'urbanisme. C'est au cours de ces réunions que les plans ont évolué. À l'origine, le projet prévoyait des bandes bus à contresens. D'autres remarques ont été intégrées au projet et les plans ont été complétés avec, notamment, l'asphaltage des chemins dans le parc. Enfin, des toutes-boîtes ont été distribués avant le démarrage du chantier, dans le courant du mois d'avril 2014. J'ai par ailleurs participé, l'année dernière, à deux réunions d'information avec les habitants du quartier et à leur demande. J'ai pu, au cours de ces réunions, apporter toutes les explications nécessaires aux personnes présentes, lesquelles se sont dites rassurées. Je tiens à votre disposition le briefing qui m'a permis de répondre aux questions des riverains.

S'agissant des déviations, tout a été fait dans le respect des règles, notamment pour les panneaux et la signalisation. J'admets que des problèmes se sont posés sur une période d'un mois et demi, mais les travaux ont duré six mois. Il est rare qu'un chantier de cette ampleur ne génère aucune nuisance, et nous avons fait notre possible pour les réduire au minimum. Je remercie d'ailleurs les services compétents pour le travail considérable qu'ils ont réalisé à cette occasion.

J'ai constaté moi-même que des usagers circulaient à contre-courant des indications. L'entrepreneur a élaboré un plan de signalisation qui a été approuvé par les services techniques de la police pour les différentes phases du chantier. Ce plan a ensuite été mis en œuvre sur le terrain. Pendant le chantier, des mises à jour ont été appliquées en fonction des phasages et des autres chantiers en cours dans la zone.

Des contrôles ont été régulièrement effectués par les services techniques lors des réunions de chantier hebdomadaires. Les conteneurs de recyclage de verre et de vêtements ont été déplacés et reposés à leur emplacement initial en fin de chantier. Les conteneurs-bureaux de chantier situés sur le boulevard

Charlemagne ont été installés avec la permission de la police. Ils y sont maintenus dans le cadre des travaux sur la rue des Éburons. La prolongation de cette permission de voirie a été accordée par la police.

La réception provisoire du chantier a eu lieu le 19 novembre dernier. Les trottoirs ont été remis en état.

**Mme Nagy**.- Je remercie l'échevin pour ses réponses et j'attends qu'il me communique le document dont question.

Je ne fais que relayer une demande et je comprends qu'il est parfois difficile de contenter tout le monde en présence d'un tel chantier. Je vous invite toutefois à répondre aux courriers qui vous sont adressés. Quoi qu'il en soit, votre réponse me satisfait.

**M. Coomans de Brachène**, échevin.- Selon les membres de mon cabinet, des réponses ont été systématiquement données aux divers courriels.